



**CONTRAT CHÂTAIGNES ET PRODUITS DERIVES
ISSUS D'UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE
MARS 2026**

Entre le Producteur : Cyril REYNAUD Route de l'Helme 48160 LE COLLET DE DÈZE

et l'amapien : Madame / Monsieur

Téléphone **Courriel**

Commande et livraison concernée par ce contrat :

- Contrat passé pour l'approvisionnement en châtaignes et produits dérivés, issus d'une agriculture biologique, à remettre à Eveline DECHELETTE avant le 24 février 2026.
- Livraison à la MVA de Salon de Provence le **3 mars 2026.**

Produits, conditionnement et tarifs :

Produits	Quantité	Tarif	Sous-total
Châtaignes			
Marrons au naturel Pot 240 gr		7,00 €	
Marrons au naturel Pot 240 gr (lot 3 pots)		18,00 €	
Marrons au naturel Pot 430 gr		12,00 €	
Farine de châtaignes 500 gr		10,00 €	
Farine de châtaignes 1 kg		18,00 €	
Crèmes et sirop			
Crème de marrons 360 gr		7,50 €	
Crème de marrons Lot de 3 pots de 360 gr		20,00 €	
Crème de marrons avec morceaux 360 gr		9,00 €	
Sirop de châtaignes 50 cl		5,00 €	
TOTAL			

Règlement en une ou plusieurs fois, soit chèque(s) de € à l'ordre de **Cyril Reynaud.**
SALON de Provence le

Le producteur, Cyril REYNAUD :

Signature de l'adhérent.e :

Référente : Eveline DECHELETTE : 06 34 60 63 56

eve.rivier@wanadoo.fr